

TOURNOI JEUNES – ZONE 1

Saison 2014-2015



OBJECTIF

- Faire découvrir les compétitions de tir à l'arc aux nouveaux archers et aux archers non-compétiteurs.

PUBLIC

- Le Tournoi est ouvert à tous les archers licenciés FFTA de Seine et Marne des catégories allant de Poussin à Junior.
- La priorité est donnée aux archers non-compétiteurs (on appelle un archer compétiteur, un archer qui figure au classement national de la FFTA).

INSCRIPTIONS

- Le montant de l'inscription, 3 € par archer et par épreuve, est intégralement versé à l'organisateur pour couvrir les frais engagés.
- Les archers peuvent s'inscrire dans tous les concours du Tournoi Jeunes du 77, mais les archers de la zone où se déroule le concours restent prioritaires.

DÉROULEMENT

- Les compétitions sont sous forme de demi-concours non-sélectifs.
- La Seine-et-Marne est divisée en 6 zones. Chaque archer participe à l'intérieur de sa zone. **Mitry-Mory est organisateur pour la zone 1.**

ZONE 1	Annet sur Marne	Mitry-Mory	Saint-Pathus
	Claye	Moussy le Neuf	Souilly
	Dammartin en Goële	Saint-Mard	Villeparisis

- Le tournoi est articulé sur **3 épreuves obligatoires** : Les 2 premières ont lieu en salle, la dernière épreuve (finale du tournoi) est réalisée en extérieur en juin.

Pour la zone 1, il est prévu 3 rencontres en salle afin de pallier aux absences éventuelles de certains jeunes archers (classes de neige, classes vertes...).

DISTANCES DE TIR

- Les épreuves se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches pour les concours en salle et d'une série de 12 volées de 3 flèches pour le concours extérieur.

ZONE 1 – Tir en salle



Blason de 60 cm — 2 volées d'essais + 10 volées de 3 flèches.

- 1^{ère} rencontre : **vendredi 30 janvier 2015**
Poussins & benjamins à 10 m - Minimes et + à 15 m.
- 2^e rencontre : **vendredi 6 mars 2015**
Poussins & benjamins à 12 m - Minimes et + à 18 m.
- 3^e rencontre : **vendredi 3 avril 2015**
Poussins & benjamins à 12 m - Minimes et + à 18 m.

LA FINALE

Elle sera organisée sous la forme d'un mini FÉDÉRAL, samedi 13 juin 2015 à Veneux les Sablons (à confirmer).



Blason de 80 cm pour tous — 2 volées d'essai + 12 volées de 3 flèches

*Les poussins et benjamins participeront à un tir à 18 m.
Les minimes et + à 25 m.*

LE CLASSEMENT

Le classement est obtenu par l'addition des scores des 3 épreuves.

Il est établi par catégorie et année de licence pour les arcs classiques et sous forme de scratch H/F pour les autres tirs.

1^{ère} année de licence pour les arcs classiques, y compris les licences découvertes de la saison précédente.

Poussins/Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H/F	H/F	H/F	H/F

2^e année et plus de licence pour les arcs classiques

Poussins/Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H/F	H/F	H/F	H/F

1ère année de licence pour autres armes

Poussins à juniors	Poussins à juniors
H	F

2e année et plus de licence pour autres armes

Poussins à juniors	Poussins à juniors
H	F

Les archers compétiteurs seront classés à part.

CHALLENGE MARIE-CHRISTINE EVAIN

En mémoire à Marie-Christine EVAIN qui a beaucoup œuvré pour les jeunes, le département organise un challenge.

RÈGLEMENT

Chaque année le trophée du challenge est remis à la compagnie ou au club dont l'équipe réalisera le meilleur score calculé sur le cumul de points des 3 épreuves.

Pour chaque épreuve, l'équipe doit être composée de 3 tireurs, être mixte (H/F) et comporter, au maximum, 1 tireur de plus d'un an de tir.

Les tireurs retenus dans l'équipe pourront être différents d'une épreuve à l'autre.

Le trophée est définitivement acquis par la compagnie ou club qui remporte le challenge trois années consécutives ou cinq années non consécutives.

Gagnants du Challenge par saison :

- 2014 : Souilly
- 2013 : Condé Ste Libiaire
- 2012 : St Mard
- 2011 : Mitry Mory

L'inscription des équipes n'est pas nécessaire, elles seront constituées par le CD77, en fonction des résultats des tireurs.

Bon tir à toutes et à tous...

**Le Capitaine,
Serge Evain**

1^{ère} rencontre – Saison 2014-2015

Date : **Vendredi 30 janvier 2015**
Lieu : MITRY LE NEUF – Boulodrome – 93 rue de Valenciennes.
Début des tirs : 19H. La salle sera ouverte à partir de 18H
Tir : 10 volées de 3 flèches sur blason de 60
10 m pour les poussins et les benjamins
12 m de minimales à juniors.
Inscription : une mise de 3 € par tireur est demandée.

Inscriptions à renvoyer impérativement *avant le 15 janvier 2015*, à :

Serge EVAIN arc.mitry@neuf.fr ☎ 01 64 27 96 65 - Portable 06 19 75 65 36
et Pascale BOURBON pbourbon.tiralarc@gmail.com - ☎ 06 70 40 10 06

Club / Compagnie :

Responsable des inscriptions :

N° de téléphone : mail :

NOM	Prénom	N° licence	Catég.	Arme	- 1 an	2 ans	3 ans et plus

Règlement à l'ordre de : USJM TIR A L'ARC

Rappelons que les jeunes archers doivent se munir d'un stylo pour noter leurs scores.



Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine et Marne

Association loi 1901 déclarée à la Préfecture le 14 mars 1973 sous le n° W771006457,
Parution au JO du 23 mars 1973 – Agrément FFTA 2677000 N° SIRET 40150592000025

SIEGE SOCIAL : 4 Chemin des Verveines – 77330 OZOIR LA FERRIERE

Tél : 01.60.02.80.63 Port : 06.72.65.42.20

Courriel : alainbeaunee@free.fr Site : www.archersdu77.fr

Commission Jeunes

tiralarc77jeunes@gmail.com

REGLEMENT DU TOURNOI JEUNES

OBJECTIF

Faire découvrir les compétitions de tir à l'arc aux nouveaux archers et aux archers non compétiteurs.

PUBLIC

Le Tournoi est ouvert à tous les archers licenciés FFTA de Seine et Marne des catégories allant de Poussin à Junior.

La priorité est donnée aux archers non compétiteurs (on appelle un archer compétiteur, un archer qui figure au classement national de la FFTA).

INSCRIPTIONS

Le montant de l'inscription pour chaque épreuve est intégralement versé à l'organisateur pour couvrir les frais engagés.

Voir en annexe le montant de l'inscription.

Les archers peuvent s'inscrire dans tous les concours du Tournoi Jeunes du 77, mais les archers de la zone où se déroule le concours, restent prioritaires.

DEROULEMENT

Les rencontres se dérouleront, si possible, pendant une séance d'entraînement et prennent la forme de demi-concours non sélectifs, la pause en milieu de l'épreuve peut être faite à l'initiative de l'organisateur.

Les zones organisent leurs concours librement,

Voir en annexe l'organisation des zones.

Le tournoi est articulé sur 3 épreuves obligatoires.

Les deux premières ont lieu en salle. La dernière épreuve (finale du tournoi) est réalisée en extérieur en juin. L'archer est libre de pouvoir participer à plusieurs compétitions de même distance dans les épreuves en salle.

Voir en annexe le détail des épreuves.

Les épreuves du tournoi jeunes servent de support au Challenge Marie-Christine EVAIN.

Voir en annexe le règlement du challenge MARIE CHRISTINE EVAIN

CLASSEMENT

Le classement est obtenu par l'addition des scores des 3 épreuves.

Les récompenses remises lors de la finale du Tournoi sont offertes par le Comité Départemental du Tir à l'Arc de Seine et Marne.

Pour le classement seront pris en compte les scores

- Pour la salle : le meilleur score de chaque épreuve
- Pour l'extérieur : le score lors de la 3^{ème} étape

Le classement est établi par catégorie et année de licence pour les arcs classiques et sous forme de scratch H/F pour les autres tirs.

1^{ère} année de licence pour les arcs classiques, y compris les licences découvertes de la saison précédente.

Poussins / Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H / F	H / F	H / F	H / F

2^{ème} année et plus pour les arcs classiques

Poussins / Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors
H / F	H / F	H / F	H / F

1^{ère} année de licence pour les autres tirs

Poussins à juniors	Poussins à juniors
F	H

2^{ème} année et plus pour les autres tirs

Poussins à juniors	Poussins à juniors
F	H

Les archers compétiteurs sont acceptés mais non classés.

Les résultats des différentes étapes devront être envoyés au responsable de la Commission Jeunes (tiralarc77jeunes@gmail.com) sous le format EXCEL modèle joint en annexe, pour parution sur le site du CD77.

CHALLENGE MARIE CHRISTINE EVAIN

En mémoire de Marie Christine EVAIN, qui a beaucoup œuvré pour les jeunes, le département organise un challenge.

REGLEMENT

Chaque année le trophée du challenge est remis à la compagnie ou au club dont l'équipe réalisera le meilleur score calculé sur le cumul de points des 3 épreuves.

Pour chaque épreuve, l'équipe doit

- être composée de 3 tireurs,
- être mixte,
- comporter au maximum 1 tireur de plus d'un an de tir.

Les tireurs retenus dans l'équipe pourront être différents d'une étape à l'autre.

Le trophée est définitivement acquis par la compagnie ou club qui remporte le challenge trois années consécutives ou cinq années non consécutives.

Gagnants du Challenge par saison

2014 : Souilly

2013 : Condé Ste Libiaire

2012 : St Mard

2011 : Mitry Mory

ANNEXE

Inscriptions

Le montant est fixé à : 3 euros par archer

Distances de tir

Les épreuves se déroulent sur une série de 10 volées de 3 flèches pour les concours en salle et d'une série de 12 volées de 3 flèches pour le concours extérieur.

- Concours Salle

- 1^{ère} épreuve

Catégories	Type de blason	Distance de tir
Poussins et benjamins	Blason de 60	10m
Minimes et +	Blason de 60	15m

- 2^{ème} épreuve

Catégories	Type de blason	Distance de tir
Poussins et benjamins	Blason de 60	12m
Minimes et +	Blason de 60	18m

- Concours extérieur

- 3^{ème} épreuve

Catégories	Type de blason	Distance de tir
Poussins et benjamins	Blason de 80	18m
Minimes et +	Blason de 80	25m

Dates des tirs

- 1^{ère} épreuve : entre le 1er janvier et le 28 février 2015
- 2^{ème} épreuve : entre le 1er mars et le 30 avril 2015
- 3^{ème} épreuve : Samedi 13 juin 2015 à Veneux les Sablons (Lieu à préciser).

TOURNOI JEUNES 2014 ZONE 4 -10 volées de 3 flèches (meilleur score de chaque épreuve)

	NOM	PRENOM	Cie / Club	cat	épreuve N°1			épreuve N°2			Total N°1 + N°2	Total pour Classement Tournois
					samedi 18 janvier	samedi 8 février	score retenu	samedi 15 mars	samedi 5 avril	score retenu		
1	LOISIF	ANAIS	CONDE	PF1		128	128		139	139	267	267
1	PECCATUS	YANNIS	MOUROUX	PH1	201	206	206	219	243	243	449	668
2	JOFFE	ASHLEY	CONDE	PH1		202	202	176	211	211	413	589
1	BELATOUANI	FARAH	CONDE	PF2		212	212	219	254	254	466	685
1	BALANANT	ANTOINE	ESBLY	PH2		247	247		209	209	456	456
1	BELMADI	AYMAN	CONDE	BH1		211	211	204	188	204	415	619
4	LE MAISTRE	AXEL	ESBLY	BH1	110		110	125		125	235	360
	WALRAET-TRIOLET	AXEL	ESBLY	BH1	-	-	-	103		103	103	-
1	CHAFOIX	AUDREY	ESBLY	BF2		205	205	194	227	227	432	626
	MONFORT	MAÉLWENN	ESBLY	BF2		109	109				109	-
1	BULLIAT	MATHEO	CONDE	BH2		279	279	275	279	279	558	833
2	MORET	ADRIEN	MOUROUX	BH2		257	257	254	256	256	513	767
3	GAUBERT	PAUL	MOUROUX	BH2	256		256	240	244	244	500	740
1	TESSIER	DORIAN	COUILLY	MH1	98	161	161	138		138	299	437
1	BELATOUANI	NOUR	CONDE	MF2		198	198	176	227	227	425	601
2	MATEUS	MELANIE	CONDE	MF2		143	143	125	171	171	314	439
1	GUILLAUME	ROMAIN	COUILLY	MH2	262	255	262	232	244	244	506	738
2	KRYVENAC	BENJAMIN	COUILLY	MH2	176	200	200	158		158	358	516
1	CARDOSO	HELOISE	COUILLY	CF1	213	176	213		184	184	397	397
1	DERESME	YOHAN	ESBLY	CH1	268	256	268	261	269	269	537	798
	PAGOT	PIERRE	MOUROUX	CH1	204	227	227				227	-
	TERME	FLORIAN	COUILLY	CH2		236	236				236	-
1	EDELIN	ALONA	COUILLY	CF2	215		215		237	237	452	452
1	MORET	EMILIE	MOUROUX	JF2		224	224	237	246	246	470	707

Organisation des Zones

Zones	Contacts	Cies ou Club		
Zone 1	Pascale Bourbon pbourbon@orange.fr	Annet sur Marne Dammartin en G Moussy le Neuf	Mitry Mory Saint Mard Claye	Saint Pathus Souilly Villeparisis
Zone 2	Myriam Madouri mgm0543@gmail.com	Bussy Saint Georges Champs sur Marne	Chelles Dampmart	Lagny sur Marne Torcy
Zone 3	Alain Beaunée famille.beaunee@free.fr	Brie Comte Robert Pontault Combault Chaumes en Brie Verneuil l'Etang	Ozoir la Ferrière Roissy en Brie	Tournan en Brie Saint Thibault des Vignes
Zone 4	Martine Coquery mc.om@aliceadsl.fr	Chambry Condé Sainte Libiaire Couilly Pont aux Dames Crégy les Meaux	Esbly Meaux Montry	Mouroux Quincy Voisins Saint Germain sur Morin
Zone 5	Thierry Fredouille Tiralarc77jeunes@gmail.com	Bois le Roi Champagne sur Seine Melun Fontainebleau - Avon	Cesson - Vert Saint Denis Nemours Thomery	Le Mée sur Seine Savigny le Temple Voulx
Zone 6	Maryse Taillebois cie.chalmaison@wanadoo.fr	Cannes Ecluse Saint Germain Laval	Chalmaison Provins	Nangis Le Chatelet en Brie